

Vol par ruse la gendarmerie alerte

Le phénomène s'emplifie

Des personnes âgées ont été récemment victimes de vols par ruse dans les départements limitrophes. La Gendarmerie du Gers appelle à la prudence. Ce type de vol est réalisé par des individus qui usurpent une qualité, il est aussi appelé vol à la fausse qualité. Récemment des escrocs se sont présentés au domicile de personnes âgées en tant que agents des eaux ou policiers.

- N'ouvrez jamais la porte à une personne inconnue, quelle que soit la raison invoquée. Ne laissez jamais entrer une personne inconnue chez vous.
- Vérifiez l'identité de la personne qui frappe à votre porte : méfiez-vous de faux employés EDF-GDF, de la Poste, de France Télécom, des faux policiers ou gendarmes et autres usurpateurs de qualité : exigez la présentation de la carte professionnelle quitte à vérifier téléphoniquement la réalité de la mission.
- Quelle que soit la profession, ne vous fiez pas aux apparences. Même si la personne est en tenue de travail et en cas de de doute, demandez lui une carte professionnelle et un justificatif d'intervention.
- Demandez à voir la carte professionnelle même si la personne est en tenue d'uniforme.
- En cas de doute, appelez le 17 ou le 112 .
- Soyez très vigilants envers les personnes susceptibles de vous proposer des services à domicile.
- N'indiquez pas sur votre boîte aux lettres que vous êtes veuve ou veuf ou toute autre indication laissant penser que vous vivez seul(e).
- Ne conservez pas trop d'argent liquide ou d'objets de valeur (bijoux...) chez vous.
- Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de réflexion de 7 jours.

Si vous êtes victime d'un vol à la fausse qualité ou d'un vol par ruse, ne paniquez pas : prévenez immédiatement les services de police ou de gendarmerie. Votre réactivité permettra une intervention rapide visant à interpeller les auteurs.